

-COMMUNE DE RIDDES

Compte de chèques postaux 19-1029-6
Téléphone (027) 305 20 20

Riddes, le 4 novembre 2009

A LA REDACTION DU
BULLETIN OFFICIEL
Rue de l'Industrie 13
1950 SION

COMMUNE DE RIDDES

Modification partielle du Plan d'affectation des zones et du règlement des constructions – Consultation publique volontaire

Dans un souci de diffusion de l'information aussi large que possible, la Commune de Riddes soumet à une consultation publique volontaire l'avant-projet d'adaptation du Plan d'affectation des zones, secteur « plaine » et « montagne », et du Règlement communal des constructions et des zones.

Le dossier peut être consulté dès le lundi 9 novembre auprès du bureau communal de la Commune de Riddes aux heures d'ouverture habituelles jusqu'au 30 novembre 2009.

Toute personne intéressée peut, dans le même délai, faire valoir par écrit ses remarques et propositions au Conseil communal.

Riddes, le 4 novembre 2009

L'Administration communale